

LE BICROSS SPEED RACING VOUS INVITE POUR LA FINALE DE LA COUPE RHÔNE-ALPES 2016

Nous tenons à remercier tous nos sponsors et partenaires

la commune de St Genest Malifaux
la communauté de commune des monts du pilat
la région Rhône Alpes
Le comité départemental de la Loire de Cyclisme

girerd distribution
le crédit mutuel
le Mac Donald de la Ricamarie
cave à nous
la boucherie Dardichon
l'opticien Juste un Regard
Alti Sport
Grange invest
HP service
SARL Pitaval....

Les bénévoles vous accueillent sur un site exceptionnel

Une buvette sera présente sur place

deux restaurations seront proposées

*une restauration traditionnelle
avec tripe
ou pomme de terre sarrasson + saucisson cuit*

*une restauration rapide
avec hot dog, frite, pain américain, crêpe...*

RÈGLEMENT de la COUPE BMX RHÔNE ALPES 2016

1.

LE CALENDRIER

La Coupe BMX Rhône Alpes se déroule sur quatre courses :

27 mars Meyzieu (Rhône)

24 avril Montmélian (Savoie)

25 septembre Mauves (ardèche)

09 octobre St Genest Malifaux (Loire)

2.

LE REGLEMENT

Le règlement national 2016 sera le règlement de référence.

SEULS LES PILOTES LICENCIÉS EN RHÔNE-ALPES

ET INSCRITS SUR LES LISTES DÉPARTEMENTALES PEUVENT PARTICIPER

(Sauf pour les pilotes élites, où la participation reste ouverte à tous).

Tous les vélos devront avoir une plaque latérale conforme au règlement en vigueur.

La lettre accompagnant le numéro est fortement conseillée

Il n'y aura pas de points sur les manches qualificatives.

3.

L'ÉMARGEMENT

Le pilote devra émarger lui-même avant le début de chaque course. Il devra vérifier qu'il est inscrit dans la bonne catégorie.

Deux séances d'émargement seront effectuées avant chaque série d'essais de :

-7h00 à 8h30 pour les blocs 1 et 2

-11 h 30 à 13 h pour les blocs 3, 4 et 5

Les races seront constituées suite à l'émargement. Tous les pilotes n'ayant pas signé dans les temps seront enlevés des races.

4.

LES ESSAIS

Les essais avec grille s'effectueront par blocs.

BLOC 1 Cruisers Garçons + Filles

Blanche

BLOC 2 Précencié, poussin, pupille Garçons + Filles

Bleue

BLOC 3 Benjamin Garçons + Filles

Verte

BLOC 4 Minime, Cadet Garçons + Filles

Jaune

BLOC 5 Femme 17 et + -Homme 17/24 -Homme 25 et + Elite

Rouge

Les essais des blocs 1 et 2 seront regroupés, mais un couloir sera réservé en pré-grilles pour les Cruisers afin de permettre une cohésion dans les départs.

5.

LES HORAIRES

8 h 00 – 9h15 Essais avec grille bloc 1 et 2

9 h 15 – Manches blocs 1 et 2 1/8, 1/4, 1/2 et finales

¼ d'heure après la fin des finales : remise des récompenses blocs 1 et 2

12 h 15 – 12 h 45 Essais avec grille bloc 3

12 h 45 – 13 h 15 Essais avec grille bloc 4

13 h 15 – 13 h 45 Essais avec grille bloc 5

13 h 45 – Manches blocs 3, 4 et 5 1/8, 1/4, 1/2 et finales

¼ d'heure après la fin des finales remise des récompenses

6.

LES ENGAGEMENTS

L'engagement est fixé à :

- Pour une épreuve 20 pouces ou cruiser :
 - 05,00 € par pilote jusqu'à la catégorie benjamin incluse
 - 10,00 € par pilote pour les catégories minime et plus
 - 20,00 € pour les catégories Elite
- Pour une épreuve 24 pouces et cruiser :
 - 12,00 € par pilote

7.

LES INSCRIPTIONS

Les inscriptions se feront obligatoirement par les clubs, via le logiciel CICLE accessible sur le site Internet de la FFC «Engagements clubs»

Le règlement se fera sur place auprès du club organisateur.

Trois courses seront mises en ligne :

- 1/ Coupe Rhône - Alpes 20 pouces
- 2/ Coupe Rhône - Alpes 24 pouces
- 3/ Coupe Rhône- Alpes 20 + 24 pouces

Les inscriptions seront ouvertes 15 jours avant, jusqu'au jeudi 20 h précédant la course. Passé ce délai, aucune inscription ne sera possible.

Le responsable du club veillera à bien valider ses inscriptions avant la date limite.

Toute absence de pilote devra obligatoirement être signalée à Elisabeth Viougeas : eg.viougeas@orange.fr

A partir de 10 pilotes engagés, chaque club devra fournir un poste d'arbitre à la journée.

Une pénalité de 50 € sera appliquée, lors de la 3ème et de la 4ème manche, aux clubs ne répondant pas à ce point de règlement.

8.

LES CATEGORIES

Cf. tableau en annexe 1

Si les pilotes d'une catégorie ne sont pas assez nombreux (moins de 4 pilotes), ils seront regroupés avec la catégorie supérieure tout en gardant un classement séparé.

Pour les filles benjamin et moins, si elles ne sont pas assez nombreuses (moins de 4 pilotes dans la catégorie), elles seront regroupées avec les garçons de la même catégorie, tout en gardant un classement séparé.

Pour la catégorie Elite, s'il y a moins de 4 pilotes, les pilotes courront avec la catégorie 19/24. Si plus de 4 pilotes dans la catégorie, ils courront séparés.

La catégorie Elite Dame sera regroupée avec la catégorie Femme 17 ans et plus. Si plus de 4 pilotes dans la catégorie, elles courront séparées.

Si moins de 4 pilotes dans la catégorie Femme 17 ans et plus Cruiser, elles courront avec les Cruisers Homme 40 ans et plus, tout en gardant un classement séparé. Aucun sur-classement ne sera accepté.

9.

CLASSEMENTS ET RECOMPENSES

•Classement de chaque course

Les classements seront consultables sur le site Internet du comité : www.fcc-rhonealpes.com

Chaque club peut récompenser sa course comme il le souhaite. Au minimum, les trois premiers de chaque catégorie seront récompensés lors de la cérémonie protocolaire. Si d'autres récompenses sont données, cela se fera hors cérémonie. Le club organisateur le spécifiera sur les invitations.

La présence des pilotes lors de la remise des récompenses est obligatoire. Les récompenses ne seront pas remises à un tiers.

•Classement général

Tous les pilotes seront classés à partir des résultats des cinq courses. A l'issue de ce classement général, les trois premiers de chaque catégorie recevront une récompense offerte par le Comité Rhône-Alpes de Cyclisme. En cas d'égalité de points, les pilotes seront départagés à partir du résultat obtenu lors de la dernière manche de la coupe.

La présence des pilotes lors de la remise des récompenses est obligatoire. Les récompenses ne seront pas remises à un tiers.

Le classement général de la coupe entrera dans un CPP permettant la qualification au Challenge France 2017.

10.

REGLEMENT TECHNIQUE

–Les pilotes ayant des licences en cours ne pourront s’engager. Les licences devront avoir été enregistrées suffisamment tôt pour apparaître dans le logiciel CICLE.

–Seul un émargement sera effectué le jour de la compétition. Mais le pilote doit rester en possession de sa licence. Il devra émarger lui-même et vérifier sa catégorie.

–Les titulaires d’une carte à la journée, d’une licence accueil, d’une licence Pass’loisir ne sont pas autorisés à participer à la Coupe Rhône-Alpes

AUCUN PILOTE NE PRENDRA LE DEPART S'IL NE PEUT JUSTIFIER DE SA LICENCE

Les responsables de club ou entraîneurs devront informer les pilotes de la réglementation FFC pour les tenues vestimentaires ainsi que pour les vélos.

Les numéros sur le dos des maillots sont tolérés pour la dernière année sur les courses Rhône-Alpes.

Aucun changement ne sera effectué après l’affichage des races.

Le tableau des catégories

ANNEE NAISSANCE	MASCULIN	FEMININ	CRUISER	CRUISER FEMME
2010 ET + ANS ET MOINS 6	PRELICENCIE	PRELICENCIÉE		
2008 2009 ET 8 ANS 7	POUSSIN	POUSSINE		
2006 2007 ET 10 ANS 9	PUPILLE	PUPILLE FILLE		
2004 2005 ET 12 ANS 11	BENJAMIN	BENJAMINE		
2002 2003 ET 14 ANS 13	MINIME	MINIME FILLE	CRUISER MINIME CADET FILLE + GARCON	
2000 2001 ET 16 ANS 15	CADET	CADETTE		
1998 1999 ET 18 ANS 17	JUNIOR	FEMME 17 ANS ET +	JUNIOR + HOMME 19- 29 ANS	FEMME 17 ANS ET PLUS
1992 1997	19 ANS ET +		HOMME 30- 39 ANS	
1987 1991			HOMME 40 ANS ET +	
1977 1986				
1976 et -				
1997 et – ELITE	ELITE	ELITE DAME		

**La piste, sans grille, sera ouverte le samedi
de 16h à 17h30
sous la responsabilité des parents**

HERBERGEMENT

CAMPING

UNE ZONE GRATUITE SANS EAU NI ELECTRICITE SERA PREVU A COTE DE LA PISTE POUR LES CAMPING CAR une zone de vidange est disponible sur le retour à Planfoy.

CAMPING MUNICIPAL DE ST GENEST MALIFAux

CAMPING MUNICIPAL DE BOURG ARGENTAL

CAMPING MUNICIPAL DE ST JULIEN MOLIN MOLETTE

CHAMBRE D'HÔTE

LE PETIT RUBAN A ST JUST MALMONT

IDKDO A ST GENEST MALIFAux 04 77 51 26 42

LE ROMAN DES GLACIERES A ST GENEST MALIFAux 04 77 39 98 86

LE SAPT A ST GENEST MALIFAux 06 87 30 75 88

OFFICE TOURISME : 04 77 51 23 84

ACCES

EN VENANT DE ST ETIENNE

sortir à la sortie direction annonay, col de la république

au rond point Vélocio, direction col de la république

A planfoy, tournée à droite direction St Genest Malifaux

arrivé au panneau St Genest Malifaux, tourner à droite avant le café des promeneurs

puis suivre le fléchage

EN VENANT D'ANNONAY

direction St Etienne, col de la république

juste avant le col, vers l'Auberge de la république, tourner à gauche direction St Genest Malifaux

au village, prendre à droite direction St Etienne, jusqu'au café des promeneurs, puis prendre à gauche

et suivre le fléchage